

DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION NE S'USE QUE QUAND ON NE S'EN SERT PAS. N° 96 10e Année ISSN 1253-4706

Le bulletin bimestriel de SOS DEMOCRATIE AUX COMORES

UN PAYS, UN ETAT : QUATRE ARMEES ?

Novembre—Décembre 2006 1,5 euros ou 300 FComoriens

Éditorial par Abdou Rahamane AHMED, président de SOS Démocratie Comores

La crise de compétence entre le Président de l'Union des Comores et les chefs d'exécutif des îles s'invite dans le domaine militaire. Les négociations entre ces responsables de l'exécutif ont échoué au mois de décembre. Ils doivent comprendre que leur peuple a besoin de se nourrir et de se loger.

Les négociations ont été bloquées sur les moyens et les armes que doivent utiliser les forces de sécurité intérieure (F.S.I). A l'île d'Anjouan, il y a une véritable armée d'environ 400 militaires qui sont exclusivement sous le contrôle des responsables de cette île autonome. Depuis la crise séparatiste d'août 1997, l'Armée Nationale de Développement (A.N.D) est absente depuis le débarquement échoué ses renforts pour réprimer un mouvement de protestation transformé en lutte armée. Du coup, les responsables anjouanais violent la Constitution en écartant l'installation de l'A.N.D. Le président Sambu, en tant que responsable de la souveraineté nationale s'est décidé à déployer les forces nationale dans cette partie du territoire. La tension est montée d'un cran quand les forces de gendarmerie de l'île d'Anjouan ont fait main basse des armes destinées à l'A.N.D qui avait inaugurée son nouveau camp à l'île d'Anjouan en décembre 2006.

Mais, le président Sambu s'est heurté aux responsables des îles autonomes de Mwali et de Ngazidja qui veulent équiper leurs propres F.S.I. Alors que ces dernières n'ont pour mission qu'assurer l'ordre public et la paix, les présidents des îles veulent qu'elles soient bien armées. Pour maintenir l'ordre public, faut-il utiliser des armes automatiques ou lourdes avec des balles réelles ? Du coup, notre petit pays risquerait de se retrouver avec quatre armées: A.N.D de l'Union des Comores, F.S.I de Ngazidja, F.S.I de Mwali et F.S.I de Ndzuwani. D'où les risques d'affrontement entre ces forces armées. Il suffit de quelques problèmes, particulièrement pour cette période de tension avec la pré-campagne électorale pour les présidentielles des îles autonomes, pour qu'un conflit armé éclate.

Nous réitérons notre proposition de transformer toutes les armées comoriennes en pompiers, gardes forestiers ou gardiens de la paix. Il suffit de confier notre sécurité extérieure à une puissance régionale comme l'Afrique du Sud. Ne serait-il plus sage de faire comme l'île Maurice et les Seychelles qui ont confiées leurs défenses extérieures au Royaume Uni.

Lançons un appel à l'Union Africaine pour envoyer des observateurs militaires afin de surveiller les élections des présidents des îles autonomes qui vont se dérouler au premier semestre 2007.

Directeur de la publication: ALI Damir Codirecteur de la publication : AHMED Abdou Rahamane

Comité de rédaction: AHMED Abdou Rahamane, Mohamed HACHIM, AMIR Salim,

ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06 61 60 18 50 ou 06 60 11 81 90 – Fax : 08 71 52 57 67

Imprimerie : HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

Commission Paritaire: 1001G 79034 SOS DÉMOCRATIE – Ligue 92 - 2 rue de BEZONS 92000 NANTERRE

E-mail: SOSDemocratieComores@wanadoo.fr

INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...

27 novembre: (Ndzuan) plusieurs dizaines de collégiens et lycéens ont manifesté dans les rues de Msamudu, pour exprimer leur mécontentement et demander la reprise des cours.

Depuis le 25 novembre 2006, les enseignants des établissements publics ont suspendu les cours pour protester contre la politique de la chaise vide pratiquée par le ministre de l'éducation de l'île autonome de Ndzuan lors d'une rencontre d'évaluation prévue le 4 novembre. Ils protestent aussi contre le non-respect par les autorités de l'île autonome de Ndzuan du protocole d'accord signé entre ces dernières et le syndicat des enseignants.

27 décembre: (France) David, un jeune lycéen de 16 ans originaire des Comores a été poignardé par un autre jeune malfaiteur dans la ville de Saint-Denis (en Seine-Saint-Denis). Il est décédé un quart d'heure après.

C'est suite à une altercation entre deux jeunes que David s'est interposé pour calmer le jeu. C'est contre lui que l'agresseur s'est servi d'un couteau de boucherie. Le malfaiteur a pris la fuite. La police judiciaire française est saisie de l'enquête et entendait les premiers témoins. Nous demandons que l'enquête aboutisse à arrêter le malfaiteur et à le juger selon les normes d'équité internationalement reconnues.

28 décembre: (La Réunion) Saïd Anrifadjati, père de famille de 30 ans originaire de Mayotte a été tué par un autre compatriote Souma Soumaïla de plusieurs coups de couteau de cuisine.

C'est suite à une dispute banale et à une consommation d'alcool dans le parking du supermarché La Centrale à Saint-Denis à l'île de La Réunion. Demandons aux autorités françaises de prendre les dispositions pour éviter ce genre de regroupements et de consommation d'alcool dans les lieux publics sans aucun contrôle des forces de l'ordre.

En mettant sous presse, nous apprenons que le président de l'union des Comores, Ahmed Abdallah Sambu, a affirmé à la radio nationale comorienne être visé par un projet d'assassinat. Il a déclaré qu' « à l'heure où je vous parle, des mercenaires ont été payés pour m'abattre ».

Demandons aux autorités françaises de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les mercenaires français d'aller déstabiliser notre pays. Il faut les rappeler de respecter la loi contre le mercenariat votée par l'Assemblée Nationale Française. Les réseaux français ne doivent pas utiliser les anciens dirigeants de l'Union des Comores afin de déstabiliser une fois de plus ce pays et de reprendre le pouvoir par la force. L'Union Africaine et la Ligue Arabe doivent rester vigilantes face à ces manœuvres de balkanisation ou d'occupation indirecte d'un état membre.

SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COM

« Le rapport (de l'inspection générale des services...sur le drame de Clichy-Sous-Bois) établit trois faits. Un, il y a bien eu course-poursuite. Or Sarkozy avait affirmé, dès le lendemain de la mort des deux gamins électrocutés dans le transformateur EDF, que ceux-ci n'avaient pas été « physiquement poursuivis » par les flics. Deux, les policiers savaient que les gamins étaient entrés dans le transformateur. Les messages radio adressés par un des flics à ses collègues ne laissent d'ailleurs aucun doute, et on voit mal l'IGS aurait pu nier leur existence: « Deux individus sont localisés. Ils sont en train d'enjamber pour aller dans le site EDF. Il faudrait cerner le coin. » Puis: « s'ils rentrent dans le site EDF, je ne donne pas cher de leur peau ». Ces messages, note le rapport, ont été accueillis avec « une légèreté et une distraction surprenantes » par leurs destinataires policiers... Troisième fait affirmé par l'IGS: « la tentative de vol était bien constitué ». La « police des polices » parle bien de « tentative ». Or Sarkozy n'avait pas pris de gants: « Ce drame a eu lieu à la suite d'un cambriolage, la police n'est à aucun cas responsable. » Faux, donc. La cabane de chantier censée avoir été l'objet de ce « cambriolage » ne portait aucune trace d'infraction. Oui, très gênant ce rapport de l'IGS. Alors, chut... ».

Extrait d'un article du Journal « *Le Canard enchaîné* » du mercredi 13 décembre 2006 sur le drame de Clichy-Sous-Bois qui a provoqué les émeutes dans plusieurs villes ou banlieues françaises en novembre et décembre 2005.

Appel à la Conscience Nationale et Internationale

La Fondation Comorienne des Droits de l'Homme (FCDH) adresse ses sincères meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2007 pleine de chances et de prospérités au peuple comorien, aux gouvernements des îles autonomes et de l'Union des Comores, à ses partenaires internationaux bi et multilatéraux gouvernementaux et non gouvernementaux.

Que l'année 2007 soit l'année de paix, de stabilité, de solidarité, de développement et d'humanité pour toute la famille humaine du monde et plus particulièrement au peuple comorien.

La FCDH saisit cette opportunité pour lancer un appel pressant à la conscience nationale et internationale quant à la situation politico institutionnelle qui prévaut actuellement dans le pays.

En effet, force est de constater que depuis la rupture des négociations entre le Président de l'Union des Comores et les Présidents des Iles Autonomes le dimanche 17/12/2006, le pays traverse une période de turbulence inquiétante qui pourrait engendrer des conséquences néfastes à tous les niveaux et dans tous les domaines, y compris la mise en cause du processus de réconciliation nationale.

A notre entendement, ce conflit de compétence résulte des contenus des textes législatifs et constitutionnels qui prêtent à confusion. Ce qui permet des interprétations tendancieuses tant au niveau des îles autonomes comme au niveau de l'Union des Comores.

Ainsi, la Fondation Comorienne des Droits l'Homme (FCDH) :

- 1- Exhorte toutes les autorités confondues à transcender les intérêts partisans, à faire preuve du civisme et du patriotisme et à relancer le dialogue, seul gage à préserver la paix, la cohésion nationale et la stabilité politique et économique du pays ;
- 2- Appelle de tous ses vœux la tenue d'un forum national regroupant les autorités de l'Union des Comores, les autorités des îles autonomes, les Organisations de la Société Civile concernées en matière de Droit, la Communauté Internationale ainsi que des experts nationaux et internationaux en droit constitutionnel pour clarifier les compétences des unes et des autres dans le respect de l'autonomie des îles et de l'unité et de l'intégrité de l'Union des Comores.

La FCDH renouvelle ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année et souhaite que l'année 2007 apportera paix, stabilité, prospérité et une effective réconciliation nationale pour les Comores, les comoriennes et comoriens.

Mutsamudu, le 28 décembre 2006 Le Président de la FCDH

Ahmed Mohamed Allaoui

Mayotte

Les responsables français n'acceptent que les navires français

Comme c'est déjà le cas pour les transports aériens entre Mayotte et les trois autres îles comoriennes quasiment monopolisés par le français Jean-Marc Heinz avec sa compagnie *Comores-aviation*, actuellement la Préfecture de Mayotte n'autorise que le bateau *Maria Galanta* de Michel Labourdère, pour assurer les transports maritimes.

Comme par hasard, ce navire dont le député UMP Mansour Kamardine serait l'un des actionnaires, est le seul que Veritas à La Réunion a donné le certificat de validité malgré des pannes régulières.

Alors que le bateau d'un comorien Camille Boudra Tratinga 3 acheté et rénové en Normandie pour remplir les normes de sécurité internationales ne peut acoster sur l'île hipocampe. Il y a eu une campagne xénophobe et discriminatoire lancée depuis l'été 2006 par des lobbies français pour empêcher ce navire comorien d'assurer les transports entre cette île comorienne sous administration française et les îles soeurs. Les autres navires comoriens ont été victimes des mêmes campagnes de dénigrement.

Il convient de rappeler qu'avec les expulsions massives des autres comoriens considérés comme "clandestins" dans leur pays, les transporteurs aériens et maritimes font beaucoup d'argent, celui des contribuables français. C'est pourquoi ces lobbies font tout pour garder ce marché juteux. Une soit disant association écologique est utilisée pour mener une campagne de dénigrement contre les navires comoriens désignés comme des "poubelles".

Il convient de demander aux autorités comoriennes de clarifier ce problème de transports maritimes et aériens avec les autorités françaises. Nos responsables aériens et maritimes doivent également vérifier les navires ou avions gérés par des français en faisant appel à des sociétés d'expertises étrangères; et les interdire si nécessaires.

Il serait temps également que le gouvernement de l'Union se penchent sérieusement sur le sort du transport des "expulsés" de Mayotte, et qu'il veille à ce qu'au moins les droits humains soient respectés pour les Comoriens arrêtés par les autorités françaises à Mayotte. Il pourrait également s'intéresser à la collaboration des autorités anjouanaises avec la Préfecture de Mayotte, dans la mesure où la rumeur laisse entendre que le gouvernement anjouanais percevrait 10 euros par expulsé.

Abdou Rahamane AHMED

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19h30 à 22h30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: www.rfpp.net
net **RETROUVEZ CETTE EDITION ET LES PARUTIONS ANTERIEURS SUR www.comores-online.com/sos-democratie**

ABONNEZ - VOUS au bulletin DÉMOCRATIE INFOS

Nom.....Prénom.....Adresse.....

.....Code Postal.....Ville.....

OUI, je m'abonne au bulletin DÉMOCRATIE INFO pour une année et je joins un chèque de 15 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE.

Fiche à renvoyer à : SOS DÉMOCRATIE AUX COMORES Ligue 092 : 2 rue de BEZONS 92000 NANTERRE

Association de Défense des Droits de l'Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires